

Place de la Mairie



Espace Marcelline



Monument aux Morts



Mairie



Eglise



Terrain d'aventure

LE MOT DU MAIRE

Nous allons fin novembre terminer les travaux de réhabilitation de la rue de Crécy par une plantation d'arbustes.

Je souhaite vous informer que la Voirie Départementale a pris en charge financièrement l'enduit de la route, un coût très important non supporté par la commune. Quant aux ralentisseurs (plateaux surélevés) qui font beaucoup parler, ceux-ci ont été validés par les responsables de la Voirie Départementale.

Montant de l'opération : 249 009,00 euros moins deux subventions : l'une concernant « amendes de police » de 24 000,00 euros et l'autre « Aisne Partenariat Voirie (A.P.V.) » de 32 000,00 euros.

Suite à mes interventions, la Voirie Départementale a financé d'autres réalisations : rue Paul Doumer en totalité ainsi que la signalisation au sol.

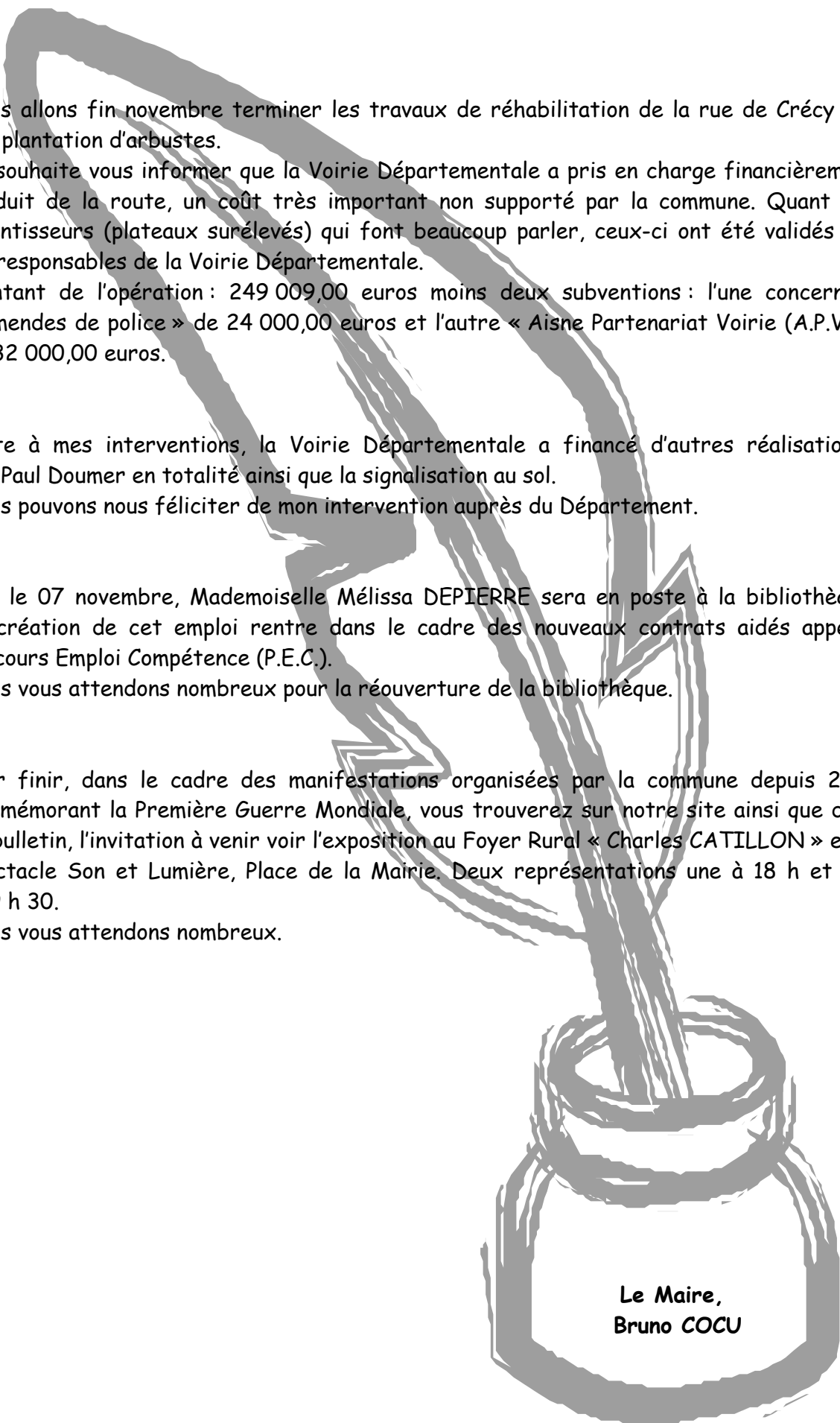
Nous pouvons nous féliciter de mon intervention auprès du Département.

Dès le 07 novembre, Mademoiselle Mélissa DEPIERRE sera en poste à la bibliothèque. La création de cet emploi rentre dans le cadre des nouveaux contrats aidés appelés Parcours Emploi Compétence (P.E.C.).

Nous vous attendons nombreux pour la réouverture de la bibliothèque.

Pour finir, dans le cadre des manifestations organisées par la commune depuis 2014 commémorant la Première Guerre Mondiale, vous trouverez sur notre site ainsi que dans ce bulletin, l'invitation à venir voir l'exposition au Foyer Rural « Charles CATILLON » et le spectacle Son et Lumière, Place de la Mairie. Deux représentations une à 18 h et une à 19 h 30.

Nous vous attendons nombreux.



Le Maire,
Bruno COCU

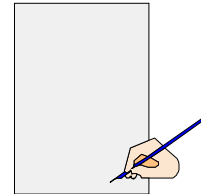


INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser en mairie à compter de sa date d'anniversaire, muni du livret de famille et de sa carte d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE RAPPEL



Conditions d'inscriptions :

- être ressortissant d'un des états de l'Union Européenne,
- être majeur au dernier jour de février 2019.

Les imprimés de demandes d'inscription sont à retirer en Mairie et à rendre dûment remplis jusqu'au 31 décembre 2018 inclus, accompagnés :

- d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz / électricité, téléphone ...).

Les ressortissants de l'Union Européenne, non français, peuvent être inscrits sur les deux listes électorales complémentaires (municipales et européennes).

Se renseigner en Mairie.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire vous invite à participer à la cérémonie du 11 Novembre.

Le rassemblement est fixé à 9 h 30 - Place de la Mairie.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le programme de cette journée commémorative.

CONCERT DE NOEL



Le samedi 15 décembre 2018 à 20 h 30 aura lieu en l'église Saint-Rémi de CHARMES le concert « CELLO and BLUES ».

Représentation du spectacle par le groupe Nothing But The Blues avec Sébastien VELLY, Jonathan THILLOT, Jean-Jacques PRUVOT, Franck SAUGE et Jean-Jacques NIAY.

Concert offert par la municipalité de CHARMES - Eglise chauffée.



LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

La mairie de CHARMES met en location un appartement en rez-de-chaussée de type F4, superficie 105 m², situé rue Alfred Maguin, comprenant : une entrée, un WC, une salle de bain, un dégagement, un dressing, 3 chambres, un salon/salle à manger, une cuisine.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie par téléphone au 03.23.56.23.09 ou aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le vendredi fermeture à 16 h 30).


TARIFS
A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019



1/ Tarifs des locations de salles et du matériel

TARIFS 2019 FOYER RURAL « Charles CATILLON » 9 rue Aristide Briand 02800 CHARMES	TARIFS 2019 CENTRE SOCIO-EDUCATIF « Saint-Exupéry » 30 rue Sérurier 02800 CHARMES
<p>● <u>Le week-end</u> ↻ Pour les Charmois : 295 € ↻ Pour les non Charmois : 479 €</p>	<p>● <u>Le week-end</u> ↻ Pour les Charmois : 149 € ↻ Pour les non Charmois : 236 €</p>
<p>● <u>Demi-journée (hors samedi, dimanche et jour férié)</u> ↻ Pour les Charmois : 108 € ↻ Pour les non Charmois : 156 €</p>	<p>● <u>Demi-journée (hors samedi, dimanche et jour férié)</u> ↻ Pour les Charmois : 53 € ↻ Pour les non Charmois : 78 €</p>
<p>● Manifestations à but lucratif : 339 €</p>	
<p>Caution : 500 euros Caution Entretien : 100 euros</p>	<p>Caution : 250 euros Caution Entretien : 60 euros</p>

Un acompte de 20 % sera demandé à la réservation, le solde lors de la remise des clés.
En cas de désistement, celui-ci ne pourra être récupéré qu'en cas de motif grave et justifié.

<p>LOCATION DE MATERIEL RESERVEE AUX HABITANTS DE CHARMES</p> <p>-----</p> <p>TARIFS 2019</p>
<p>⇒ Table 1,50 € l'unité ⇒ Chaise 0,50 € l'unité ⇒ Banc 0,60 € l'unité ⇒ Verres 2,50 € les 12</p>

Une caution de 20,00 € sera demandée à la réservation.

2/ Tarifs pour l'adhésion à la bibliothèque

- * pour les Charmois : 5,00 € pour l'année,
- * pour les non Charmois : 5,00 € pour l'année,
- * gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et les scolaires.

3/ Tarifs pour le cimetière communal



CONCESSION CIMETIERE	TARIFS 2019
⇒ 30 ans	252,00 euros
⇒ Caveau deux places	1 027,00 euros

COLUMBARIUM	TARIFS 2019
⇒ Columbarium 30 ans	733,00 euros
⇒ Columbarium 15 ans	471,00 euros
⇒ Plaque de fermeture	90,00 euros
⇒ Taxe de dépôt	27,00 euros
⇒ Taxe de retrait	27,00 euros
⇒ Soliflore	61,00 euros
⇒ Jardin du Souvenir	44,00 euros
⇒ Plaque jardin du Souvenir	32,00 euros

- La sépulture est due :

- 1 - aux personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur domicile,
- 2 - aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune quel soit le lieu du décès,
- 3 - aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille située dans le cimetière communal, quel que soit leur domicile ou leur lieu de décès,
- 4 - aux ressortissants français établis hors de France qui sont inscrits sur la liste électorale de la commune.

~~~~~  
**PERMANENCE DEPUTEES DE L' AISNE**

Madame Aude BONO-VANDORME, Députée de l'Aisne, tiendra une permanence en mairie de CHARMES le lundi 19 novembre prochain à partir de 10 h.

~~~~~  
**CAMPAGNE DE PORTE A PORTE
CROIX-ROUGE FRANCAISE**



Une campagne de sensibilisation en porte à porte aura lieu dans notre commune du 19 novembre au 15 décembre 2018, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Pour cela une équipe ira à la rencontre des personnes à domicile au nom de la Croix Rouge Française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

L'équipe pourra intervenir entre 12 h et 20 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi.

L'équipe vous proposera de devenir donateur régulier pour la Croix Rouge uniquement via des prélèvements mensuels.

Il ne vous sera jamais demandé de don en espèces ou par chèque.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE 2018

CEREMONIE

9 h 45 : Rassemblement Place de la Mairie

10 h 00 : Cérémonie au Monument aux Morts et chants
par les enfants des Ecoles Publiques de Charmes

&&&

14 h 00 à 17h30 : au Foyer Rural Charles CATILLON près de la Mairie

EXPOSITION

DES TRAVAUX DES ENFANTS DES ECOLES PUBLIQUES ET DU COURS LACORDAIRE

Dessins

Colombe de la Paix

Témoignages de fin de guerre, mis en voix par les élèves sous forme de diaporama

Recueil de poèmes - La Chanson de Craonne

LES TRAVAILLEURS CHINOIS PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Exposition réalisée par Jean-Pierre MATTIELLO, Passeur de Mémoire

&&&

SPECTACLE SON ET LUMIERE

Deux représentations à 18 h 00 et 19 h 30 **PLACE DE LA MAIRIE**

Sur le thème de la vie des Charmois pendant l'occupation Allemande, de 1914 à 1918

La mise en scène, le son, les images, et les effets spéciaux rendront cette projection unique et exceptionnelle.

Pour une bonne organisation, merci d'arriver sur la Place 15 minutes avant chaque projection.
Stationnement aux abords du centre du village.

LE SOIR DE LA MEMOIRE 14-18

SON et LUMIERE

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

CHARMES

à 18h00 **et** 19h30

SUR LE THEME DE L'HISTOIRE DES CHARMOIS de 1914 à 1918

POUR UNE BONNE ORGANISATION MERCI DE VOUS PRESENTER

15MINUTES AVANT LA REPRESENTATION **PLACE DE LA MAIRIE**

Dimanche 11 de 14h00 à 17h30

Exposition au Foyer Charles Catillon

Par les élèves des Ecoles Publiques et du

Cours Lacordaire

Exposition sur les Travailleurs Charmois

pendant la Grande Guerre



Info: <http://charmes-aisne.fr>  mairie-charmes@wanadoo.fr



03.23.56.23.09





VOUS AVEZ DIT « DEVELOPPEMENT DURABLE » ?



Après la distribution des poules en juin, voici le programme de cette année :



Nous essayerons ensemble de mieux comprendre l'intérêt de la réduction de l'éclairage public la nuit au travers d'une journée « le jour du ciel étoilé ».
Lors de cette journée nous accueillerons l'ambassadeur développement durable des Hauts de France pour mieux comprendre les enjeux de demain.
Nous nous sensibiliserons à l'astronomie, apprécierons le ciel nettoyé de toute pollution lumineuse, le tout dans une ambiance pédagogique mais surtout ludique.

Réservez votre après-midi et votre soirée du 4 mai 2019.



D'autres dates à caler sur l'agenda familial, celle de la nouvelle Fête du Miel !
Comme la précédente, nous accueillerons des producteurs locaux, des créateurs, et bien sûr nous aurons le plaisir d'extraire et partager le miel communal.

D'autres surprises sont en préparation....

Cette production de miel est possible grâce à vos efforts quotidiens : moins de produits phyto, plus de biodiversité !

La date prévue est le 21 juillet 2019



Même si ces deux dates sont éloignées, elles se préparent dès maintenant de notre côté. Du votre, je vous invite à les noter sur votre calendrier, et à partager dès à présent l'information autour de vous !

- Enfin, je reviendrai vers vous lors du prochain bulletin pour vous donner les chiffres des pesées des familles adoptantes de poules.

En effet, chaque foyer s'est engagé à peser les déchets donnés aux poules pendant un mois, ce qui permet d'avoir un indicateur de ce qui peut être détourné de la poubelle.

Je laisse les derniers foyers me rapporter leurs fiches de pesées et je commence les calculs !



Beaucoup de beaux projets, nous vous y attendons nombreux !



INTERCOMMUNALITE

En date du 24 septembre 2018, les membres de la Communauté d'Agglomération ont modifié le libellé :

1/ de la compétence facultative relative à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Le Conseil municipal a accepté cette modification, comme suit :

« Politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse » :

- création, entretien et gestion du multi accueil « La Grande Aventure » à LA FERRE,
- création, entretien et gestion des accueils de Loisirs de CHARMES, BEAUTOR, SAINT-GOBAIN,
- création, entretien et gestion d'un relais d'assistants maternels et d'un lieu d'accueil enfants/parents de LA FERRE.

2/ Compétence facultative « équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ».

La Communauté d'Agglomération reprend la compétence que la Communauté de Communes « Villes d'Oyse » exerçait.

Le Conseil municipal étant favorable, les nouveaux statuts sont ainsi définis :

- travaux de construction neuve, de rénovation et de mise aux normes des bâtiments scolaires,
- entretien, fonctionnement des bâtiments scolaires y compris le matériel pédagogique,
- organisation, prise en charge des activités et déplacements liés aux affaires scolaires.

3/ Atelier informatique.

Compte-tenu de la suppression des aides régionales concernant les ateliers « Picardie en ligne », il est indispensable de réécrire cette compétence et de la généraliser à l'ensemble du territoire sous la forme suivante :

- prise de compétence optionnelle : « création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations y afférentes en application de l'article 27.2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations».

A partir du 1^{er} janvier 2019, la compétence facultative sera la suivante : « élaboration et mise en œuvre d'actions permettant le développement des usages numériques sur le territoire ».

INFORMATIONS DIVERSES

🎉🎉🎉🎉🎉🎉 NOUVELLES ENTREPRISES

Nous avons plusieurs nouvelles créations d'activités sur la commune :

M.C. AUTOMOBILES

(mécanique, carrosserie/peinture, diagnostic, entretien/révision, freinage/amortisseur, parallélisme)

M. Christophe MERELE

42 bis rue Paul Doumer - 02800 CHARMES (anciennement garage MARICOURT)

Tél. : 06.29.74.08.10

Mail : mc.automobile02@gmail.com



JP-OUTILLAGES

(vente d'outillages jardinage et forestier)

M. Jean-Pierre BAQUE

1 bis route de Laon - 02800 CHARMES

Tél. : 03.23.52.23.69 / 06.82.07.68.13

Mail : jean-pierre@wanadoo.fr

Page facebook : jp.outillages



AUTO FETET

(vente de véhicules d'occasions, utilitaires, dépôt vente)

M.M. Clément et Joël FETET

1 bis route de Laon - 02800 CHARMES

Tél. : 07.71.06.31.88 (Clément) ou 07.71.07.39.66 (Joël)

Mail : auto.fetet@orange.fr

Site : www.autofetet.fr



CHARMES ET PAINS

(boulangerie - pâtisserie)

M. Michaël DESSAINT

17 rue Pierre Timbaud - 02800 CHARMES

Tél. : 03.64.14.60.36



SONS OF GAMERS

(jeux vidéo)

M. Jérémy LEHEZEE

Zone des Charmilles - route de Laon - 02800 CHARMES

L'activité de Sons of Gamers est orientée sur deux axes :

- l'accompagnement de joueurs amateurs de jeux vidéo dans le monde de l'E-SPORT,
- la vente de marchandises à destination des joueurs de jeux vidéo.

Le magasin ouvre ses portes le 03 novembre 2018.



**Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles entreprises
et merci de leur réserver votre visite.**

COMITE DES FETES CHARMOIS

Comité des Fêtes Charmois

Soirée Beaujolais



Le Samedi 17 Novembre 2018
à partir de 19H30 au Foyer Rural « Charles CATILLON ».

MENU
Apéritif
Buffet campagnard
Salade fromage
Coupe glacée
Café

Tarif adhérents: 18€
Tarif non adhérents: 23€
Enfants -12 ans : Gratuit

Traiteur: M.GAFFET Christian

Réservation jusqu'au 10 Novembre au salon TIF 'ANNIE,
2 rue Aristide Briand 02800 CHARMES - 03.23.56.39.33
ou Angélique DESSAINT - 06.60.19.29.44



Le Comité des Fêtes organise également **une sortie à REIMS le samedi 08 décembre prochain à l'occasion du marché de Noël** au tarif de :

- 10 euros pour les adhérents,
- 12 euros pour les non adhérents.

Réservation auprès du salon Tif'Annie.



La Présidente,
Angélique DESSAINT

CARNET DE L'ETAT CIVIL

NAISSANCE

TONDELEIR Rafaël né le 20.08.2018.

Nos sincères félicitations aux parents.

MARIAGES

DUREUX Teddy avec FRAMBOURG Séverine le 07.07.2018,
ROYER Aurélien avec DRACK Louis le 14.07.2018,
TROUILLET Mattieu avec LEKSTON Florence le 18.08.2018,
FOURNIER Guillaume avec BLANCHET Gwendoline le 25.08.2018,
DAVID Kévin avec MATON Elodie le 22.09.2018.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

DEPARNAY Yvette décédée le 24.08.2018,
DELAMORT Marie-José décédée le 28.09.2018.

Nos sincères condoléances aux familles.

📖 Le bulletin municipal est le journal d'informations de la Commune de CHARMES, rédigé par ses élus :

Directeur de la publication : M. Bruno COCU,
Equipe de Relecture : Mme Yvette ROHART,
M. Jean-Pierre TAISNE,
Mme Hélène CARPENTIER.

Contact :

Adresse : Mairie - 9 rue Aristide Briand - 02800 CHARMES

Tél. : 03.23.56.23.09 Fax : 03.23.56.57.02

Mail : mairie-charmes@wanadoo.fr

Site : www.charmes-aisne.fr

Page Facebook : www.facebook.com/Mairie-de-Charmes